

**SPF 34 - HERAULT**

**CENTRE COMMERCIAL ST MARTIN  
3 RUE DES CATALPAS  
34075 – MONTPELLIER CEDEX 3**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE**

**CLOS LE 31/12/2019**

Aux membres de l'association,

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération SPF 34 - Hérault, relatifs à l'exercice clos 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par Comité Départemental sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

## **II. Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources, sont conformes au plan comptable interne de l'Union du Secours Populaire Français et aux règles de gestion validées par son conseil d'administration, en respect des réglementations en vigueur, ainsi qu'aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et qu'elles ont été correctement appliquées.

Nos contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles ressources/contributeurs, trésorerie et contribution volontaire en nature en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance du rapport de gestion et des documents à caractère financier remis par votre Comité Départemental, en vue de votre Assemblée Générale



## **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fédération relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Départemental.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces



informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 06/05/2020

  
Véronique BRAULT

Commissaire aux Comptes





# Bilan

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En Euros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net 2019	Montant net 2018
<b>Immobilisations incorporelles:</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles:</b>	<b>303 611</b>	<b>257 521</b>	<b>46 090</b>	<b>78 978</b>
Terrains	0	0	0	0
Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0
Constructions	13 720	13 720	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 179	44 610	8 570	19 694
Autres immobilisations corporelles:	236 711	199 191	37 520	59 284
<i>Installations générales, agencements divers</i>	103 554	93 451	10 103	15 869
<i>Matériel de transport</i>	97 367	73 908	23 459	36 201
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	35 020	31 062	3 958	7 215
<i>Mobilier</i>	770	770	0	0
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations financières:</b>	<b>5 212</b>	<b>0</b>	<b>5 212</b>	<b>7 456</b>
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	5 212	0	5 212	7 456
<b>I. Actif immobilisé</b>	<b>308 823</b>	<b>257 521</b>	<b>51 302</b>	<b>86 434</b>
<b>Stocks et en cours:</b>	<b>110</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>0</b>
Autres approvisionnements	0	0	0	0
Marchandises	110	0	110	0
<b>Créances :</b>	<b>195 348</b>	<b>8 250</b>	<b>187 098</b>	<b>202 424</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	120 765	8 250	112 515	114 962
Autres créances (dont produits à recevoir)	74 583	0	74 583	87 462
<b>Valeurs mobilières de placement et FNS</b>	<b>18 217</b>		<b>18 217</b>	<b>18 108</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>471 556</b>		<b>471 556</b>	<b>327 487</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>783</b>
<b>II. Actif circulant</b>	<b>685 231</b>	<b>8 250</b>	<b>676 981</b>	<b>548 802</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II)</b>	<b>994 054</b>	<b>265 771</b>	<b>728 283</b>	<b>635 236</b>





# Bilan

En €uros	Année 2019	Année 2018
<b>Fonds propres:</b>	<b>409 520</b>	<b>387 681</b>
Fonds statutaires sans droit de reprise	340 826	326 826
Projet associatif et réserves	63 530	63 530
Report à nouveau	- 2 676	9 195
Résultat de l'exercice	7 840	- 11 871
<b>Autres fonds:</b>	<b>7 833</b>	<b>9 833</b>
Fonds statutaires avec droit de reprise	0	0
Subventions d'investissements sur bien renouvelable par	0	0
Apports Association Nationale - Fédération	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	7 833	9 833
<b>I. Fonds propres</b>	<b>417 354</b>	<b>397 514</b>
Ecart de combinaison	0	0
<b>II. Ecart de combinaison</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	0	0
<b>III. Provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés sur subventions	31 775	3 000
Fonds dédiés sur dons et legs	10 713	7 183
Fonds dédiés sur autres ressources	41 637	40 599
<b>IV. Fonds dédiés</b>	<b>84 126</b>	<b>50 783</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 598	34 918
Emprunts et dettes financières diverses SPF	0	0
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 128	78 280
Dettes fiscales et sociales	59 462	62 823
Dettes sur immobilisations	0	1 397
Autres dettes (dont charges à payer)	3 615	9 522
Produits constatés d'avance	0	0
<b>V. Dettes</b>	<b>226 803</b>	<b>186 939</b>
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>728 283</b>	<b>635 236</b>





# Compte de résultat

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En Euros	Année 2019	Année 2018
<b>I- Les produits d'activités:</b>		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	189 020	192 743
Subventions d'exploitation hors subventions privées	407 890	396 437
Dons manuels	186 610	163 992
Mécénat, parrainage et autres concours privés	9 300	11 771
Legs	0	0
Participations des destinataires de la solidarité	122 691	142 196
Produits d'initiatives	117 138	93 057
Cotisations statutaires	124 166	126 425
Autres produits	80 978	108 882
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 285	15 024
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	14 189	23 090
<b>I - Les produits d'activités</b>	<b>1 285 267</b>	<b>1 273 617</b>
<b>II- Les charges d'activités:</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variations de stock	- 110	24
Achats de marchandises, matériels et fournitures	138 061	124 961
Autres achats	43 610	48 834
Services extérieurs	197 861	204 850
Autres services extérieurs	138 501	148 704
Impôts, taxes et versements assimilés	5 354	8 494
Salaires et traitements	306 271	334 820
Charges sociales	118 341	130 274
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	42 518	32 909
<i>Sur immobilisations: dotations aux amortissements</i>	34 268	32 909
<i>Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations</i>	0	0
<i>Sur actif circulant: dotations aux dépréciations</i>	8 250	0
Pour risques et charges: dotations aux dépréciations	0	0
Cotisations statutaires	84 713	80 926
Autres charges	157 327	143 697
Engagements à réaliser sur ressources affectées	47 533	29 738
<b>II - Les charges d'activités</b>	<b>1 279 980</b>	<b>1 288 231</b>
<b>Résultat Activité</b>	<b>5 286</b>	<b>- 14 615</b>
<b>III- Les produits financiers:</b>		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	109	130
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>III - Les produits financiers</b>	<b>109</b>	<b>130</b>
<b>IV- Les charges financières:</b>		
Intérêts et charges assimilées	555	726
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>IV - Les charges financières</b>	<b>555</b>	<b>726</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>- 446</b>	<b>- 596</b>
<b>V- Les produits exceptionnels:</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 916	2 922
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	2 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>V - Les produits exceptionnels</b>	<b>11 916</b>	<b>4 922</b>





## Compte de résultat

<b>VI- Les charges exceptionnelles:</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 917	1 582
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<b>VI - Les charges exceptionnelles</b>	<b>8 917</b>	<b>1 582</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>2 999</b>	<b>3 340</b>
5 - Ecart de combinaison :	0	0
<b>5 - Ecart de combinaison</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat Combinaison</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)</b>	<b>1 297 291</b>	<b>1 278 668</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)</b>	<b>1 289 452</b>	<b>1 290 539</b>
<b>EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)</b>	<b>7 840</b>	<b>- 11 871</b>
En Euros	<b>Année 2019</b>	<b>Année 2018</b>
Bénévolat	1 306 531	995 000
Prestations en nature	110 261	134 011
Dons en nature	1 318 165	961 168
<b>Données extracomptables - Ressources</b>	<b>2 734 957</b>	<b>2 090 178</b>
<b>Total</b>	<b>2 734 957</b>	<b>2 090 178</b>
Bénévolat	1 306 531	995 000
Prestations gratuites	110 261	134 011
Secours en nature	1 318 165	961 168
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>2 734 957</b>	<b>2 090 178</b>
<b>Total</b>	<b>2 734 957</b>	<b>2 090 178</b>



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

FEDERATION DE L'HERAULT

COMPTES

SOCIAUX

Annexe aux comptes annuels  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

*Montants exprimés en euros*

**03 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE****04 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- 04 Présentation des comptes
- 04 Méthode générale
- 04 Changement de méthode d'évaluation et de présentation
- 04 Durée de l'exercice et date de clôture
- 04 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières
- 06 Méthode d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances
- 06 Subvention d'investissements
- 06 Fonds dédiés : opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice
- 06 Provisions pour risques et charges
- 06 Indemnités de départ à la retraite (I.D.R.)
- 07 Contributions volontaires en nature (CVN)
- 08 Compte d'emploi des ressources (CER)
- 08 Évènements postérieurs à la clôture

**09 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- 09 Rémunérations des dirigeants
- 06 Honoraires des commissaires aux comptes
- 09 Engagements hors bilan
- 09 Engagement pris en matière de retraite
- 09 Crédit-bail

**11 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

- 11 Actif
- 11 Passif

**12 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

- 12 Ventilation par nature des produits d'activités
- 12 Effectif
- 12 Résultat exceptionnel

**13 AUTRES INFORMATIONS**

- 13 Contributions volontaires en nature

**14 COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES**

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

*Montants exprimés en euros*  
*Exercice clos au 31 décembre 2019*

## I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènements Principaux de l'Exercice :

Déménagement du Siège Social au 3 Rue des CATALPAS, Centre Commercial St Martin 34070 MONTPELLIER Cedex 3.

---

## II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ♦ le bilan,
- ♦ le compte de résultat,
- ♦ l'annexe

### 2.2 METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment les règlements ANC 2014-03 et n°99-01.

Le SPF dispose, pour la production de ses comptes annuels, de son propre plan comptable et de règles de gestion validées par son conseil d'administration applicable à l'ensemble de l'union ; en respect des réglementations en vigueur.

### 2.3 CHANGEMENT DE METHODE D'ÉVALUATION ET DE PRESENTATION

Néant

### 2.4 DUREE DE L'EXERCICE ET DATE DE CLOTURE

La fédération produit ses comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1er janvier au 31 décembre.

### 2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financière sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

**Durées de vie usuelles des immobilisations incorporelles :**

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

**Durées de vie usuelles des immobilisations corporelles (hors composants des immeubles) :**

Libellé	Durée d'amortissement
Installation générale, agencements...	De 10 à 20 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Installations techniques	De 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.

**Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :**

Composant	Durée d'amortissement
Structure de l'immeuble	50 ans
Électricité	25 ans
Plomberie	25 ans
Ascenseur	15 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Menuiseries intérieures	25 ans
Chauffage collectif/individuel	25 ans
Étanchéité (enduit)	20 ans
Ravalement et amélioration	20 ans

**Dépréciation des immobilisations :**

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

## 2.6 METHODES D'ÉVALUATION ET DE DÉPRECIATION DES STOCKS ET DES CRÉANCES

Les stocks doivent être comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances sont valorisées à leur valeur historique. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis.

La fédération inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

## 2.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention.

Pour les subventions d'investissements qui financent l'achat d'un bâtiment, la quote-part de la subvention est reprise au compte de résultat.

« Les dotations aux amortissements » de la subvention s'effectuent de manière globale (50 ans pour un bâtiment).

Cette règle s'applique à partir des comptes 2015 pour les subventions perçues à partir de 2015. Les subventions reçues au cours des exercices précédents et amorties au rythme des dotations aux amortissements ne feront pas l'objet de régularisations.

## 2.8 FONDS DEDIES : OPERATIONS PARTIELLEMENT EXECUTEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par la Fédération de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

## 2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

## 2.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (I.D.R.)

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait l'objet d'enregistrement comptable.

## 2.11 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- ♦ Dons en nature neuf : alimentation, vêtements, marchandise, produits d'hygiène, jouets....
- ♦ Prestations en nature : places spectacles, affichage publicitaire, activités sportives....
- ♦ Mise à disposition de locaux, personnel, véhicules.
- ♦ Bénévolat.

### Dons en nature et prestations gratuites :

- ♦ La collecte de marchandises et de services auprès des personnes morales (entreprise, fondations, associations, collectivités, institutions, État etc.), fait généralement l'objet de documents écrits stipulant notamment la nature des biens ou services, leur quantité et leur prix. Ces informations sont reprises dans les contributions volontaires en nature.

- ♦ Les dons en nature :

Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du SPF leur valorisation est essentielle autant que délicate.

Le SPF fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :

\*Au pied du compte de résultat et du compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.

\*Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée. Ces biens concourent à la solidarité que mettent en œuvre les bénévoles de la fédération pour soutenir les personnes accueillies.

Estimation des dons en nature usagés

<b>Dons en Nature usagés : Estimation des quantités collectées :</b>		
Ces informations ne sont pas reprises en pied de page du compte de résultat mais uniquement dans l'annexe des comptes de la structure.		
<b>Dons en nature d'occasion</b>	<b>Pièces</b>	<b>Kg</b>
Habillement d'occasion	1 500	28 300
Couchages d'occasion	10	360
Electroménagers d'occasion - Meubles d'occasions	30	2 200
Vaisselle d'occasion	800	450
Education	1 000	3 022
Santé	20	2
Jouets d'occasion	900	6 200
Loisirs	40	160
<b>Heures d'instances</b>	<b>1 034 Heures</b>	

### Bénévolat :

L'implication des bénévoles est évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées selon un taux horaire moyen de 15,35 € pour 2019.

### Les mises à disposition :

Elles concernent des biens mobiliers, immobiliers et la mise à disposition de compétences. Elles sont inscrites dans les contributions volontaires en nature pour le montant de la convention de mise à disposition ou de tout autre justificatif probant.

### Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires :

Elles ne sont pas valorisées dans les comptes annuels. Etant donné leur importance fondamentale dans la vie et le développement de l'association, elles sont évaluées chaque année dans l'annexe des comptes. Pour 2019, le volume horaire a été évalué à **1 034 heures**

## 2.12 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public, figure dans l'annexe des comptes annuels lorsque la fédération fait appel aux dons via son site internet. Il est établi conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Le taux de prélèvement sur les dons pour financer l'organisation s'élève à **8 %** conformément à la décision des instances départementales. Le taux de prélèvement maximal admis est de 8%.

## 2.13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de la fédération de l'Hérault ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et la fédération de l'Hérault s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La fédération de l'Hérault compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entités, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêter des comptes par l'organe de gouvernance des états financiers 2019 de la fédération de l'Hérault, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significatives qui remette en cause la capacité de la fédération de l'Hérault à poursuivre son exploitation.

### III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### 3.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les 3 plus hauts cadres dirigeants sont : le secrétaire général, le trésorier et le secrétaire départemental en charge de la vie associative. Les mandats d'élus étant bénévoles, ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

Les rémunérations cumulées perçues par les élus du comité départemental disposant d'un contrat de travail et salarié à ce titre s'élèvent à **66 704 €**.

#### 3.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires d'audit inscrits en charges de l'exercice 2019 s'élèvent à **8 040 €**.

#### 3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### 3.3.1 Engagement pris en matière de retraite

Méthode retenue :

- ♦ Indemnité prévue par le code du travail
- ♦ Age de départ à la retraite : 62 ans
- ♦ Taux d'actualisation : 0,77 %
- ♦ Taux d'évolution des salaires : 1 %
- ♦ Taux de rotation moyen sur 3 ans

Le montant total des IDR est de **19 006,88 €**.

### 3.3.2 Crédit-bail

Nous avons deux crédit-baux en cours, un pour un « CHARIOT ELECTRIQUE ME315 » et un pour un « CAMION » pour la Centrale de Collectage à partir d'Août 2019

Retraitements de crédits-baux					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres (Camion)	Total
<i>Redevances payées</i>					
- cumuls exercices antérieurs			6 771,15	0,00	
- exercice			5 570,04	2 585,15	
<i>sous-total</i>	0,00	0,00	12 341,19	2 585,15	0.00
<i>Redevances restant à payer</i>					
- à un an au plus			5 184,00	5 887,56	
- à cinq ans au plus			9 072,00	9 105,84	
- à plus de cinq ans					
<i>sous-total</i>	0,00	0,00	14 256,00	14 993,40	0.00
<i>Valeur résiduelle</i>					
- à un an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de cinq ans					
<i>sous-total</i>	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
Montant pris en charge dans l'exercice	0,00	0,00	5 570,04	2 585,15	0.00

## IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 4.1 ACTIF

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

### 4.2 PASSIF

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

## V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 VENTILATION PAR NATURE DES PRODUITS D'ACTIVITES

Se reporter aux tableaux en page suivante

### 5.2 EFFECTIF

Le nombre de salariés au 31 décembre 2019 est de **10**.

### 5.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel des comptes 2019 - solde des produits exceptionnels (sous classe distincte des produits) et des charges exceptionnelles (classe distincte des charges) - est principalement issu :

♦ Du cumul des catégories suivantes de produits =	<b>11 916,00 €</b>
Produits d'éléments d'actifs cédés	0 %
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	16,78 %
Autres produits de gestion sur exercices antérieurs	83,22 %

qui représentent à elles trois, 100 % des produits exceptionnels

♦ Du cumul des catégories suivantes de charges =	<b>8 916,56 €</b>
Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs	100 %
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0 %
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0 %

qui représentent à elles trois, 100 % des charges exceptionnelles

## VI. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La fédération bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied de compte de résultat pour un montant de **2 734 957** Euros.

Détail des contributions volontaires en nature de la fédération en pied de CER en page suivante.

## VII. COMPTE D'EMPLOI DE RESSOURCES (T1)

Se reporter au tableau en page précédente.

### Méthode de présentation :

Le SPF présente son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2019 conformément à la publication au journal officiel du 21 décembre 2008 de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, applicable au 1er janvier 2009.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacune :

- ♦ les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- ♦ les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.

### 7.1 Les colonnes 1 et 2 du CER qui correspondent au compte de résultat

#### 7.1.1 Colonne 1 : Emplois 2019

##### 7.1.1.1. Missions sociales

Montant : 1 124 608 €

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 16 janvier 2010 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'Association nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales. »

#### Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- ♦ Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde
- ♦ Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- ♦ Le développement des structures et de l'audience du SPF
- ♦ L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF pour les comités au sein des entreprises de gaz et d'électricité, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

#### Définition et répartition des coûts directs et indirects

Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CER :

- ♦ Coûts des missions sociales :
  - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale
  - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait
- ♦ Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition.

La fédération s'est prononcée sur la nature des clefs de répartition qu'elle utilisera pour la répartition des coûts de structure et de fonctionnement. Cette répartition est entérinée par la voie de ses instances.

#### 7.1.1.2. Frais de recherche de fonds

Montant : 44 614 €

##### 7.1.1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public

Montant : 33 736 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- ♦ recherche et gestion des legs,
- ♦ conception, réalisation et envoi de publipostages,
- ♦ frais du service de gestion du fichier des personnes en relation avec le Secours Populaire Français,
- ♦ campagne du Don' actions.

##### 7.1.1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés

Montant : 10 879 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :



- ♦ initiatives liées à la campagne du Don' actions,
- ♦ frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises,
- ♦ organisation d'initiatives, braderies.

7.1.1.2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics **Montant : 0 €**

**7.1.1.3. Frais de fonctionnement** **Montant : 64 446 €**

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- ♦ locaux
- ♦ administration générale
- ♦ communication
- ♦ frais du mensuel du SPF de publications et coût de gestion du site internet.
- ♦ frais de tenue des instances de l'Association,
- ♦ frais de direction générale.

**7.1.1.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées** **Montant : 47 533 €**

Il s'agit du report des fonds affectés collectés sur 2019 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité. Pour le détail des sommes reçues en 2019 et non encore dépensées au 31/12/2019, se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

**7.1.2 Colonne 2 : Ressources 2019**

**7.1.2.1. Produits de la générosité du public** **Montant : 186 610 €**

7.1.2.1.1. Dons et legs collectés

- ♦ Dons manuels non affectés **Montant : 2 401 €**  
Ces dons représentent les dons non affectés ainsi que les dons reçus dans le cadre de la campagne du Don' actions (campagne pour financer le fonctionnement de l'Association).
- ♦ Dons manuels affectés **Montant : 184 209 €**  
Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation à en faire par l'association : activité, zone géographique
- ♦ Legs et autres libéralités non affectées **Montant : 0 €**  
Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale. Conformément aux vœux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la fédération précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.
- ♦ Legs et autres libéralités affectées **Montant : 0 €**

**7.1.2.1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public** **Montant : 0 €**

Cette rubrique regroupe les produits nets sur cessions de VMP et les autres produits financiers liés à la générosité du public.

**7.1.2.2. Autres fonds privés** **Montant : 251 129 €**

Cette rubrique regroupe les dons d'entreprises et de fondations ainsi que les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association et la participation des personnes accueillies aux activités du SPF.

**7.1.2.3. Subventions et autres concours publics** **Montant : 407 890 €**

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers accordés à l'association par l'état et les établissements publics à tous les échelons.

**7.1.2.4. Autres produits** **Montant : 437 473 €**

Cette rubrique regroupe notamment les ventes, les autres produits financiers, les transferts de charges, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.

**7.1.2.5. Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs** **Montant : 14 189 €**

Il s'agit de la reprise des sommes reçues au titre des missions et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent (fonds dédiés). Pour le détail se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

**7.2. Les colonnes 3 et 4 du CER qui correspondent au suivi des seules ressources collectées auprès du public**

**7.2.1. Colonne 4 : suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019**

Dans cette colonne du CER sont détaillées uniquement les ressources collectées auprès du public.

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale a défini la générosité publique :

*« Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :*

*Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne),*

*Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,*

*Des produits financiers issus des placements de ces ressources.*

*Les recettes financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.*

*Elles se composent principalement à ce jour des dons financiers des personnes morales (entreprises, fondations, associations, collectivités ...) qu'ils soient affectés ou non affectés, du mécénat, des subventions, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives. »*

Le « report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » est porté à 50 782, 53 € équivalent au T7 du CER du 31/12/2018.

En €uros	Etats des fonds disponibles au 01/01/2019	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Etats des fonds disponibles au 31/12/2019
Variations des fonds dédiés sur subventions	3 000,00	3 000,00	31 775,49	31 775,49
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	7 183,42	0,00	3 530,00	10 713,42
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	40 599,11	11 189,36	12 227,58	41 637,33
<b>TOTAL</b>	<b>50 782,53</b>	<b>14 189,36</b>	<b>47 533,07</b>	<b>84 126,24</b>

La « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » correspond à la différence entre :

### 7.2.1. Colonne 3 : affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée comme suit pour les ressources affectées :

- ♦ Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées avec eux.
- ♦ Les ressources affectées par le donateur sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci.
- ♦ Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la générosité publique non affectées est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Soit, les fonds collectés auprès du public et non affectés par celui-ci financent :

- ♦ Les Missions sociales
- ♦ Les Frais de recherche de fonds
- ♦ Le Fonctionnement

Principe d'affectation des fonds de la générosité publique au financement des immobilisations :

Au cours de l'année 2019, **aucune immobilisation n'a fait l'objet d'un financement sur des fonds de générosité publique** des années antérieures. Le principe adopté est le suivant : si l'acquisition d'une immobilisation significative devait être réalisée, elle devrait faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration de l'Association Nationale. Cette décision devrait être assortie d'un plan de financement pluriannuel précisant explicitement la quotité de générosité publique utilisée.

## Actif - Mouvements des immobilisations

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En Euros	Valeur brute au 01/01/2019	Acquisitions et créations en 2019	Diminutions par cessions ou mises hors service en 2019	Valeur brute au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles (II)				
Terrains	0	0	0	0
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	13 720	0	0	13 720
Installations techniques, matériel et outillage industriel	74 641	0	21 462	53 179
Autres immobilisations corporelles:	237 987	1 379	2 656	236 711
<i>Installations générales, agencements divers</i>	105 205	0	1 651	103 554
<i>Matériel de transport</i>	97 367	0	0	97 367
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	34 645	1 379	1 005	35 020
<i>Mobilier</i>	770	0	0	770
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles (II)</b>	<b>326 349</b>	<b>1 379</b>	<b>24 117</b>	<b>303 611</b>
Immobilisations financières (III)				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	7 456	2 092	4 336	5 212
<b>Immobilisations financières (III)</b>	<b>7 456</b>	<b>2 092</b>	<b>4 336</b>	<b>5 212</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>333 805</b>	<b>3 472</b>	<b>28 453</b>	<b>308 823</b>



## Actif - Mouvements des amortissements

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En euros	Montant en début d'exercice 2019	Augmentations: dotations de l'exercice 2019	Diminutions: reprises de l'exercice 2019	Montant en fin d'exercice 2019
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	13 720	0	0	13 720
Installations techniques, matériel et outillage industriel	54 947	11 124	21 462	44 610
Autres immobilisations corporelles:	178 703	23 144	2 656	199 191
<i>Installations générales, agencements divers</i>	89 337	5 766	1 651	93 451
<i>Matériel de transport</i>	61 166	12 742	0	73 908
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	27 430	4 636	1 005	31 062
<i>Mobilier</i>	770	0	0	770
Biens grevés de droit	0	0	0	0
<b>Amortissements des immobilisations corporelles (II)</b>	<b>247 371</b>	<b>34 268</b>	<b>24 117</b>	<b>257 521</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>247 371</b>	<b>34 268</b>	<b>24 117</b>	<b>257 521</b>





## Actif - Créances au 31/12/2019

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En Euros	Année 2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0
Participations	0
Autres titres immobilisés	5 212
Prêts	0
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	120 765
Autres créances:	74 583
<i>Personnel</i>	147
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	0
<i>Etat et autres collectivités publiques</i>	73 699
<i>Autres</i>	737
Charges constatées d'avance	0
<b>TOTAL</b>	<b>200 560</b>





## Actif - Variations des dépréciations

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En Euros	Montant en début d'exercice au 01/01/2019	Augmentations: dotations de l'exercice 2019	Diminutions: reprises de l'exercice 2019	Montant en fin d'exercice au 31/12/2019
Dépréciations des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations financières	0	0	0	0
Dépréciations des stocks	0	0	0	0
Dépréciations des comptes clients	0	0	0	8 250
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 250</b>





## Actif - Mouvements de trésorerie

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En €uros	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	18 108	18 217
<i>Placements divers</i>	18 101	18 210
<i>OPCVM</i>	0	0
Fonds National de Solidarité	7	7
Comptes courants	321 977	462 999
Caisses	5 509	8 557
<b>TOTAL</b>	<b>345 595</b>	<b>489 772</b>





## Actif - Stocks

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En euros	Stocks au 01/01/2019	Reprise de stocks au 31/12/2019	Nouveaux stocks au 31/12/2019	Stocks au 31/12/2019
Stocks des autres approvisionnements	0	0	0	0
Stocks des marchandises	0	0	110	110
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>110</b>





## Actif - Produits à recevoir

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En €uros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2019
Avances et acomptes versés sur commande	0
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	0
Autres créances:	72 990
<i>Personnel</i>	0
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	0
<i>Etat et autres collectivités publiques</i>	72 990
<i>Autres</i>	0
Produits à recevoir	0
<b>TOTAL</b>	<b>72 990</b>





## Passif - Variations des fonds dédiés

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En €uros	Etats des fonds disponibles au 01/01/2019	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Etats des fonds disponibles au 31/12/2019
Variations des fonds dédiés sur subventions	3 000	3 000	31 775	31 775
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	7 183	0	3 530	10 713
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	40 599	11 189	12 228	41 637
<b>TOTAL</b>	<b>50 783</b>	<b>14 189</b>	<b>47 533</b>	<b>84 126</b>



## Passif-Etat des dettes au 31-12-2019

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En €uros	Montants au 31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	24 598
<i>Emprunts</i>	24 598
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	0
<i>Dettes financières</i>	0
Emprunts auprès des structures SPF	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 128
Dettes fiscales et sociales:	59 462
<i>Personnel</i>	30 837
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	28 073
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	552
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	3 615
Produits constatés d'avance	0
<b>TOTAL</b>	<b>226 803</b>





## Passif - Emprunts et Dettes financières

Fédération de l'HERAULT - FED GL 034 0 00000 000057

Exercice : 2019

En euros	Capital restant dû au 01/01/2019	Remboursement au cours de l'année	Nouvel emprunt au cours de l'année	Capital restant dû au 31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit:	34 918	10 320	0	24 598
<i>Emprunts</i>	34 918	10 320	0	24 598
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	0	0	0	0
Emprunts auprès de structures SPF	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>34 918</b>	<b>10 320</b>	<b>0</b>	<b>24 598</b>



insérez du texte ici

EMPLOIS	Emplois (=compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
			<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</b>		<b>0,00</b>
<b>1. Missions Sociales</b>	<b>1 124 608</b>	<b>183 080</b>	<b>1. Produits de la générosité du public</b>	<b>186 610</b>	<b>186 610</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>1 101 600</b>	<b>169 015</b>	<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	<b>186 610</b>	<b>186 610</b>
			Dons manuels non affectés	2 401	2 401
			Dons manuels affectés	184 209	184 209
			Legs et autres libéralités non affectées	0	0
			Legs et autres libéralités affectées	0	0
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	<b>23 008</b>	<b>14 065</b>	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel de la générosité du public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. Frais de Recherche de fonds</b>	<b>44 614</b>	<b>0</b>	<b>2. Autres fonds privés</b>	<b>251 129</b>	
<b>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>33 736</b>	<b>0</b>			
<b>2.2. Frais de recherche des autres fonds privés</b>	<b>10 879</b>	<b>0</b>	<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>407 890</b>	
<b>2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>3. Frais de fonctionnement &amp; autres charges</b>	<b>64 446</b>	<b>0</b>	<b>4. Autres produits</b>	<b>437 473</b>	
<b>Total :</b>		<b>183 080</b>			
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>1 233 669</b>		<b>I - Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>1 283 102</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>8 250</b>		<b>II - Reprise de provision</b>	<b>0</b>	
<b>III - Engagement à réaliser sur Ressources affectées</b>	<b>47 533</b>		<b>III - Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>14 189</b>	
			<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>- 3 530</b>
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>7 840</b>		<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>	
<b>Total général :</b>	<b>1 297 291</b>		<b>VI - Total général :</b>	<b>1 297 291</b>	<b>183 080</b>
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>			
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>183 080</b>	<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>183 080</b>
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>0</b>

Missions sociales	2 609 708		Bénévolat	1 306 531	
Frais de recherche de fonds	51 237		Prestations en nature	110 261	
Frais de fonctionnement at autres charges	74 012		Dons en nature	1 318 165	
<b>Total :</b>	<b>2 734 957</b>		<b>Total :</b>	<b>2 734 957</b>	

